

# CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'INGENIEUR HOSPITALIER Des établissements publics de santé

**Année 2025**

**DOSSIER D'INSCRIPTION**



**(cochez la case correspondant à votre choix de spécialité)**

Prévention et Gestion des Risques  - Management Ingénierie Maintenance Technique   
 Conducteur de Travaux Tous Corps d'Etat  - Electricité  - Biomédical   
 Restauration  - Développement Durable  - Informatique

## 1. ETABLISSEMENTS CONCERNES PAR LE CONCOURS

Établissement pour lequel vous postulez

Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours

N°



\* *Ordre de préférence quant à l'affectation éventuelle*

## 2. IDENTITÉ

Madame  Monsieur

NOM (en capitales d'imprimerie) : .....

NOM de naissance (en capitales d'imprimerie) :

.....

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

.....

ex : Marie, Emilie, Sofia

Date de naissance : ..... N° de S.S : .....

Lieu de naissance : ..... Département (n°) .....

## 3. ADRESSE PERSONNELLE

N° ..... Rue ou lieu-dit : .....

Localité : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

PS : En cas de changement d'adresse prévu dans les 3 mois, merci de nous indiquer également votre nouvelle adresse.



#### 4. SITUATION PROFESSIONNELLE

Quel est votre employeur actuel : .....

(Adresse) :

.....  
.....

Depuis quelle date ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Grade : .....

Titulaire  Stagiaire  Contractuel

Service : .....

Temps complet  Temps partiel ..... %

Vos fonctions dans un établissement public, merci de compléter le tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENT	SERVICE	GRADE	PERIODE	% TEMPS DE TRAVAIL

#### 5. DIPLÔMES - CERTIFICATS

NOM DU DIPLÔME	DISCIPLINE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU



# CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours externe sur titres est ouvert, aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues par les [articles L. 642-1 et suivants du code de l'éducation](#), d'un diplôme d'architecte ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'un des domaines mentionnés à l'article 2 et reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par le [décret du 13 février 2007 susvisé](#).

## PIECES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS

N°	
1.	Le dossier d'inscription entièrement complété et signé <b>en 4 exemplaires</b> . <input type="checkbox"/>
2.	Deux enveloppes (format 11 * 22 cm ou 16 * 11.5 cm) à vos noms et adresse, affranchies au tarif normal en vigueur <input type="checkbox"/>
3.	Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouvert pour pouvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle <b>en 4 exemplaires</b> . <input type="checkbox"/>
4.	Un curriculum vitae dactylographié, le cas échéant accompagné d'attestations d'emploi, <b>en 4 exemplaires</b> . <input type="checkbox"/>
5.	Copie du diplôme ou du certificat exigé dont vous êtes titulaire <b>en 4 exemplaires</b> . <input type="checkbox"/>
6.	Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) de moins de 10 ans d'âge ou le cas échéant un certificat de nationalité d'un état membre de la Communauté européenne [photo d'identité devant apparaître de manière visible] <b>en 4 exemplaires (à joindre au dossier d'inscription)</b> . <input type="checkbox"/>
7.	Pour les candidats aux concours externes sur titres et sur épreuves, une note de quatre pages maximum dactylographiée présentant les stages effectués, les activités et les travaux réalisés ou auxquels le candidat a pris part ainsi que les enseignements qu'il en a tirés et, le cas échéant, un engagement personnel dans une activité associative ou extrascolaire à laquelle il a participé, ainsi qu'une lettre de motivation de deux pages maximum <b>en 4 exemplaires</b> . Pour les candidats aux concours internes, un dossier dont le contenu est détaillé en annexe I <b>en 4 exemplaires</b> . <input type="checkbox"/>
8.	Le cas échéant, un état signalétique et des services militaires ou une copie dûment certifiée conforme à ce document ou à la première page du livret militaire <b>en 4 exemplaires</b> . <input type="checkbox"/>



Chaque candidat, s'il veut se donner la **meilleure chance de sélection**, doit apporter toute son attention dans la constitution de son dossier et des pièces demandées ainsi que lors de sa participation orale éventuelle afin de permettre à la commission, dont l'appréciation est souveraine, d'effectuer le classement et d'arrêter la liste des candidats retenus.

### Pour retourner votre dossier d'inscription deux options :

Envoi postal	Dépôt
Adressés par courrier recommandé à l'adresse suivante : (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)	Déposés à l'adresse suivante : (UN RÉCEPISSÉ SERA DELIVRÉ)
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE TOURS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ECOLES Département développement professionnel Secteur concours 2 rue Mansart - 37 044 TOURS CEDEX 9	Site des Ecoles du CHRU de Tours Département Développement Professionnel - Rez-de-chaussée Rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours  (du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00)

**AVANT LE DIMANCHE 25 MAI 2025 à 17H00**



# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Je soussigné(e)** \_\_\_\_\_ **certifie** sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le dossier d'inscription joint, remplir les conditions d'inscription réglementaires à la date de clôture des candidatures et déclare avoir été averti(e) que toute fausse déclaration de ma part, entraînerait l'annulation de mon éventuel succès au concours.

**Je reconnais**, en outre être informé(e) qu'en application des articles L 321-1 à L 321-3 du code Général de la Fonction Publique, nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne possède la nationalité française, ou n'est pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ne jouit pas de ses droits civiques, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions, ne se trouve en position régulière au regard du code du service national, ou ne remplit les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction d'**Ingénieur Hospitalier**.

Conformément à l'article L 325-50 du code Général de la Fonction Publique, si au moment de la vérification des conditions requises pour concourir, (laquelle interviendra au plus tard à la date de nomination) un(e) candidat déclaré(e) admis(e) par le jury ne réunissait pas les dites conditions, il (elle) ne pourrait avoir le bénéfice du concours.

**Je m'engage**, en cas de succès, à fournir après proclamation des résultats et dans un délai de 15 jours, à compter de la notification qui m'en sera faite, les pièces nécessaires (datant de moins de 3 mois) à la constitution de mon dossier.

A défaut, je serai considéré(e) comme renonçant au bénéfice de mon succès.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)*

